



**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS POUR DISTRIBUTION AUX ETATS-UNIS,  
NI AUX AGENCES DE NOUVELLES AMÉRICAINES**

**Pour diffusion immédiate**

**TSX:FER**

**Century Iron Mines Corporation et Augyva Mining Resources annoncent une troisième et dernière mise à jour du forage de la Phase II, au projet de minerai de fer de Duncan Lake.**

Toronto, Ontario, le 13 août 2012 - Century Iron Mines Corporation (TSX: FER) (« Century ») et Augyva Mining Resources inc. (TSX-V : AUV) (« Augyva ») sont heureuses d'annoncer un troisième et dernier rapport de forage de la Phase II, au projet de minerai de fer de Duncan Lake.

**Les faits saillants incluent :**

- Le trou de forage DUN 11-237B a intersecté 142,9 mètres d'une teneur en fer totale (FeT) de 24,64 %.
- Le trou de forage DUN 11- 352 a intersecté 321,25 mètres d'une teneur en fer totale (FeT) de 25,55 %.

La troisième mise à jour des résultats de forage de la Phase II est rapportée pour un forage de 6 786m, dans 19 trous situés dans les zones 3, 4 et 6. Le tableau ci-contre présente les résultats de forage communiqués antérieurement.

Phase I: forage rapport antérieur	10 460 m	dans 52 trous — complété
Phase II: forage intérimaire, rapport antérieur	8 404 m	dans 25 trous — complété
Phase II : 1 <sup>re</sup> mise à jour de forage, rapport antérieur	19 700 m	dans 54 trous — complété
Phase II : 2 <sup>e</sup> mise à jour de forage, rapport antérieur	8 956 m	dans 26 trous — complété
Phase II : 3 <sup>e</sup> mise à jour de forage, rapport final	<u>6 786 m</u>	<u>dans 19 trous</u> — complété
<b>Total</b>	<b>54 306 m</b>	<b>176 trous</b>

Ceci conclut tous les résultats d'analyses manquants pour le programme de forage de la Phase II.

Sandy Chim, président et chef de la direction déclare, « Nous sommes heureux de divulguer les résultats des derniers trous de notre programme de forage de la Phase II. Un rapport d'évaluation des ressources minérales NI 43-101 est présentement en cours de préparation par Met-Chem Canada inc. et devrait être complété au cours du troisième trimestre de 2012. Une évaluation économique préliminaire (« EEP») suivra immédiatement après et devrait être complétée pour la fin de l'année.»

À la fin de ce communiqué, trois tableaux sont présentés, soit Zone 3, Zone 4 et Zone 6, comportant des détails du forage de 6 786 m de forage dans 19 trous, ainsi que sur les interceptions minéralisées et les teneurs, les coordonnées des orifices des trous de forage, le pendage des trous et les azimuts ainsi que la largeur d'extraction des recoupements.

### **À propos de la propriété Duncan Lake**

La propriété de minerai de fer Duncan Lake (« propriété ») est située à environ 570 km au nord de Matagami (Québec) et on peut y accéder facilement par une route pavée (route 109) reliant Matagami à Radisson. La distance routière entre Montréal et la propriété est d'environ 1 350 km. La propriété est située à 50 km au sud de Radisson et 10 km au sud de l'aéroport régional de LG-2.

La propriété est divisée en six (6) zones minéralisées distinctes (zones 1 à 6) à proximité de la route 109. Les blocs de concessions 1, 2 et 5 se trouvent au sud-ouest de la route et les blocs de concessions 3, 4 et 6, au nord-est. La propriété a été récemment agrandie à 528 concessions d'exploration couvrant 25 448,8 hectares.

La propriété fait l'objet d'une convention de coentreprise intervenue entre Century, qui détient une participation de 51 %, et Ressources Minière Augyva Inc. (« Augyva »), qui détient une participation de 49 % en vertu d'une convention d'option et de coentreprise datée du 20 mai 2008.

Le 11 novembre 2012, Century a réalisé son financement de 6 000 000 \$ et a ainsi gagné une participation initiale de 51 % dans la propriété conformément à la convention de coentreprise. Aux termes de cette convention, et après avoir gagné sa participation initiale de 51 %, Century disposera de l'option de porter sa participation dans la propriété à 65 % en engageant des dépenses supplémentaires de 14 M\$ au cours des quatre (4) années suivantes.

### **Assurance de qualité, contrôle de la qualité et personnes qualifiées**

À l'exception des trous DUN-11-237B, DUN-11-315, DUN-11-324B, DUN-11-352, DUN-11-380 et DUN-11-382, les échantillons ont été préparés par IOS Services Géoscientifiques inc. ("IOS"), une installation de préparation d'échantillon indépendante située à Chicoutimi. Les échantillons ont ensuite été envoyés à ALS Minerals Ltd, à Vancouver, en Colombie-Britannique; cette société est indépendante de Century. Pour les trous DUN-11-237B, DUN-11-315, DUN-11-324B, DUN-11-352, DUN-11-380 et DUN-11-382, la coupe des échantillons a été faite par SGS à Lakefield, en Ontario et les échantillons ont été envoyés à ALS pour analyse. Les échantillons ont été analysés par fluorescence à rayons X (FRX) et la teneur en soufre a été déterminée à l'aide de la méthode du four Leco. Le fer a été déclaré en tant que fer ferrique total et converti en fer total par Century.

Les personnes qualifiées assignées au projet, telles que définies par le Règlement national 43-101, sont Claude Britt, P. Geo. et Zhihuan Wan, P. Geo. Ils sont responsables de la préparation de toute l'information technique contenue dans ce communiqué, et ont examiné et approuvé tous les contenus techniques qui se trouvent dans ce communiqué.

### **Renseignements :**

Bob Leshchyshen, MBA, CFA

Vice-président, Développement corporatif et Relations avec les investisseurs

416 977-3188, poste 109

[bob.leshchyshen@centuryiron.com](mailto:bob.leshchyshen@centuryiron.com)

CHF Relations avec les investisseurs  
 Robin Cook  
 Gestionnaire de compte principal  
 416 868-1079, poste 228  
[robin@chfir.com](mailto:robin@chfir.com)

### À propos de Century Iron Mines Corporation

Century Iron Mines Corporation (TSX:FER) est le plus grand détenteur de concessions minières en minerai de fer au Canada et détient plusieurs propriétés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador. La mission de la Compagnie est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de minerai de fer au pays et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. La société a des actifs de minerai de fer prometteurs et est fermement ancrée dans l'Ouest du Québec et dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador, dans l'est du Québec et dans l'ouest du Labrador. La société compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO Resources et Minmetals Resources Ltd., deux sociétés d'État chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets de minerai de fer.

La société a des intérêts dans les projets d'exploration miniers suivants, situés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador :

- le projet de Duncan Lake, dont la société détient présentement une participation de 51 % avec une option pour augmenter sa participation à 65 %, en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Augyva Mining Resources Inc.,
- le projet d'Attikamagen, dont la société a une option pour acquérir une participation jusqu'à 60 % en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Champion Minerals inc. (TSX:CHM),
- le projet de Sunny Lake (détenu à 100 % par Century Iron),
- les projets d'Astray, de Grenville, de Menihék et de Schefferville, récemment acquis d'Altius Minerals Corp. (TSX:ALS) (détenus à 100 % par Century Iron).

L'objectif de la Compagnie est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de minerai de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien.  
 Site Internet de Century Iron : [www.centuryiron.com](http://www.centuryiron.com).

### **Forage, Phase II du projet de minerai de fer Duncan Lake : mise à jour no 3 – résultats Zone 3**

NUMÉRO DE TROU	ORDONNÉE	ABSCISSE	ELEVATION	PENDAGE	AZIMUTH	DE (M)	À (M)	Largeur d'extraction (M)	FE %
DUN-11-237B	5936441	324232	178	-90	320	33	42	9	31,00
						197,15	237,2	40,05	28,39
						<b>283,6</b>	<b>426,5</b>	<b>142,9</b>	<b>24,64</b>
DUN-11-245B	5936674	324849	151	-50	315	9,6	64,2	54,6	22,87

Incl.						9,6	20,1	10,5	21,12
Incl.						29	64,2	35,2	26,56
						109,2	128,5	19,3	24,00
DUN-11-338	5935929	324182	153	-50	316	7	56,4	49,4	25,14
Incl.						23,8	56,4	32,6	29,32
						70,7	169,3	98,6	26,22
DUN-11-346	5936290	324671	155	-50	314	15	87,25	72,25	24,96
<b>DUN-11-352</b>	<b>5936953</b>	<b>324575</b>	<b>155</b>	<b>-50</b>	<b>317</b>	<b>12,2</b>	<b>333,45</b>	<b>321,25</b>	<b>25,55</b>
DUN-12-245A	5936768	324757	151	-50	135	84,5	185,45	100,95	21,85
						249,45	269,55	20,1	25,67
DUN-12-350	5936660	324580	168	-50	135	98,7	136,2	37,5	22,99
DUN-12-356	5936440	325366	151	-50	315	231,6	395,6	164	23,23

Avis : Les intersections sont les largeurs d'extraction forcées, les largeurs réelles peuvent être inférieures aux largeurs d'extraction forcées.

#### **Zone 4**

NUMÉRO DE TROU	ORDONNÉE	ABSCISSE	ELEVATION	PENDAGE	AZIMUTH	DE (M)	À (M)	Largeur d'extraction (M)	FE %
DUN-11-315	5941695	329342	145	-60	320	10,40	149,00	138,60	24,82
Incl,						10,40	108,10	97,70	28,82
						227,75	340,50	112,75	20,78
Incl.						257,70	304,10	46,40	24,51
Incl.						314,40	340,50	26,10	22,28
DUN-11-324B	5941951	329661	153	-55	320	33,4	167,9	134,5	21,87
DUN-12-210	5941733	329050	154	-50	320	79,4	331	251,6	21,93
						154,1	266,9	112,8	28,22
DUN-12-211	5941887	329180	153	-60	320	13,7	117,8	104,1	22,45
DUN-12-220	5942170	329998	146	-60	320	19	98,65	79,65	25,56
DUN-12-310	5941331	328995	145	-60	320	263,7	312,3	48,6	28,04
						368,95	464,55	95,6	23,57
DUN-12-322	5941693	329614	145	-60	320	242,1	494,85	252,75	21,96
DUN-12-325	5941828	329762	150	-60	320	246,3	350	103,7	21,43
DUN-12-327	5941959	329913	147	-60	320	230,3	289,55	59,25	24,43
						347,2	362	14,8	24,87

Avis : Les intersections sont les largeurs d'extraction forcées, les largeurs réelles peuvent être inférieures aux largeurs d'extraction forcées.

## Zone 6

NUMÉRO DE TROU	ORDONNÉE	ABSCISSE	ELEVATION	PENDAGE	AZIMUTH	DE (M)	À (M)	Largeur d'extraction (M)	FE %
DUN-11-380	5936115	327046	151	-50	340	117,8	151,2	33,4	26,65
						369,25	384,9	15,65	30,95
DUN-11-382	5936269	327203	153	-50	340	134,1	145,7	11,6	31,92
						202,9	372,4	169,5	19,77
Incl.						202,9	255,7	52,8	25,29

Avis : Les intersections sont les largeurs d'extraction forcées, les largeurs réelles peuvent être inférieures aux largeurs d'extraction forcées.

### Renseignements prospectifs

Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prospectifs qui sont fondés sur les opinions de la direction et reflètent les prévisions actuelles de la Compagnie. Lorsqu'utilisés dans ce présent communiqué de presse, les mots « estime », « projette », « croit », « anticipe », « entend », « s'attend à », « planifie », « prédit », « peut » ou « devrait » ou l'expression négative de ces mots, les variations de ceux-ci ou une terminologie comparable, sont destinés à identifier les énoncés et renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs et les informations présentes dans ce communiqué incluent de l'information relative à l'achèvement prévu de la phase de forage en cours à Duncan Lake et l'objectif de la Compagnie d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement de projets de minerai de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer au Canada. Les renseignements prospectifs sont basés sur certaines hypothèses, qui pourraient changer de manière matérielle dans le futur, incluant l'hypothèse que la Compagnie est en mesure de compléter la Phase III en cours, en extension de la Phase II du programme de forage, et que le développement des projets de minerai de fer de la Compagnie accroîtra la valeur des actionnaires, de manière suffisante pour qu'elle devienne un grand producteur de minerai de fer canadien. De tels renseignements et énoncés reflètent le point de vue actuel de la Compagnie, en ce qui a trait aux risques et aux incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon matérielle de ceux envisagés dans ces énoncés et renseignements prospectifs. Par leur nature, les renseignements prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent amener les résultats, les performances ou les réalisations à être considérablement différents de tous résultats, performances ou réalisations exprimées expressément ou implicitement dans de tels renseignements prospectifs. De tels facteurs incluent, entre autres, le risque que la phase III, en extension de la Phase II du programme de forage à Duncan Lake, pourrait être retardée ou pourrait ne pas être complétée et que les projets de minerai de fer canadiens de la Compagnie ne réussissent pas à accroître la valeur des actionnaires, ou à permettre à la Compagnie de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. La Compagnie tient à préciser que la liste précédente de facteurs matériels à considérer n'est pas exhaustive. Lorsque les investisseurs et autres s'appuient sur les énoncés et les renseignements prospectifs de la Compagnie pour prendre des décisions, ils devraient considérer prudemment les facteurs mentionnés ci-haut et les autres incertitudes et événements potentiels. La Compagnie a présumé une certaine progression qui peut ne pas se réaliser. Il est aussi présumé que les facteurs importants mentionnés ci-haut n'amèneront pas les énoncés et les renseignements prospectifs à différer des résultats ou événements réels. Cependant, la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive et est sujette à changement et il n'y a aucune assurance que de telles convictions traduiront l'issue réelle de ces items ou facteurs.

LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS CONTENUS DANS CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE REPRÉSENTENT LES PRÉVISIONS DE LA COMPAGNIE À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET SONT EN CONSÉQUENCE SUJETS À CHANGEMENT APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DEVRAIENT PAS DONNER UNE IMPORTANCE INDUE À CES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS ET NE DEVRAIENT PAS SE FIER À CES RENSEIGNEMENTS À TOUTE AUTRE DATE. BIEN QUE LA COMPAGNIE POURRAIT DÉCIDER DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE EN AUCUN TEMPS À METTRE À JOUR CES RENSEIGNEMENTS, EXCEPTÉ LORSQUE REQUIS CONFORMÉMENT AUX LOIS APPLICABLES.